



Indemnité compensatoire pour être restée à la maison

Par **DELPH92**, le **21/01/2016** à **22:30**

bonsoir

j'ai un cas de divorce autour de moi qui m'intrigue la future ex femme demande une indemnité compensatoire pour être restée 14 ans à la maison.

Cette décision était son choix elle a arrêté de travailler à l'arrivée du premier enfant.

D'ailleurs le futur ex mari ne gagne pas énormément il est fonctionnaire donc la situation a plus été subit que demandée.

Elle est partie il y a 2 ans 1/2 de chez eux il a donc déclenché une demande de divorce et voilà qu'elle demande 20 000 eur pour être restée à la maison.

A t-elle une chance de gagner ?

merci